

Les saisons se suivent...

Nous savions déjà, au retour du congé estival, que nous aurions droit à tout un automne, mais pas nécessairement à la hauteur de ce qu'il a été. Quatre assemblées générales en trois mois, deux réunions du Secteur public, une du Secteur scolaire, dépôts des demandes des tables centrales et sectorielles, problématique de gouvernance à la CSEM, mise en tutelle de cette dernière, le dépôt du projet de loi 40 sur la Transformation des commissions scolaires, campagne contre ce projet de loi, menace de bâillon par le gouvernement en place pour faire adopter (lire « entrer en travers de la gorge ») la loi sur les transformations des commissions scolaires en centres de services...

Cette saison « chaude » sera assurément suivie de plusieurs autres, car l'année 2020 se passera sous le signe de nos premières confrontations avec un gouvernement caquiste. À l'hiver, les astres s'alignent pour que le bâillon mentionné précédemment soit appliqué. L'application de la loi sur la transformation des commissions scolaires ira beaucoup plus loin que ce qui avait été promis en campagne électorale alors que l'on ne ciblait que les élus scolaires.

Le projet Roberge tire à boulets rouges sur la base même du système scolaire public en faisant fi des limites territoriales, tant de quartiers que de commissions scolaires, en laissant libre choix aux parents; en remettant les décisions de fonctionnement des commissions scolaires à un conseil d'administration qui ressemble à un fourre-tout d'intérêts de différents horizons; en laissant un chèque en blanc pour les écoles à projets particuliers quant aux questions de leur financement (bonjour la facture aux parents!); en ne réservant pas de places aux parents d'élèves à besoins particuliers dans les lieux de décisions; en s'appropriant de nouveaux pouvoirs d'interventions (qui ressemblent de plus en plus à ceux de la plus ou moins célèbre Réforme Barrette...) et j'en passe!

L'arrivée du printemps coïncidera avec l'échéance des conventions collectives des employées et employés de la fonction publique provinciale. Nos demandes ont déjà été déposées en octobre dernier, mais nous sommes toujours dans l'attente de celles du gouvernement au moment d'écrire ces lignes. Aurons-nous droit à une répétition de la précédente négociation alors que l'employeur nous avait déposé des offres et des demandes qui nous faisaient reculer des décennies en arrière sur l'ensemble de nos conditions de travail? Espérons qu'il ne nous fera pas cet affront et qu'il agira de bonne foi pour se dissocier des gouvernements libéraux qui se sont succédés tout au long de nos précédentes négociations.

Toujours au printemps, ce sera le dépôt des plans des effectifs pour l'année scolaire 2020-2021. À quoi devons-nous

nous attendre si la loi sur les transformations des commissions scolaires est en vigueur à ce moment-là? Des fusions de services entre les actuelles commissions scolaires? Des déplacements d'élèves vers les écoles à projets particuliers plus attrayants au détriment des écoles de quartier, entraînant ainsi des baisses de services directs (abolitions)?

Comme le dit le dicton : Quand nous arriverons à cette rivière, nous traverserons le pont. D'ici là, je joins ma voix à celles des membres du comité exécutif de l'APPA afin de vous souhaiter un beau temps des fêtes auprès de vos proches. Profitez des deux semaines de congé pour vous déconnecter du travail et ne penser qu'à vous. Souhaitons-nous une belle et bonne année 2020, sous le signe de la santé et de succession de petits bonheurs afin de l'égayer tout au long des 12 prochains mois!

Michel Picard
Président



Rappel à nos membres

Vous pouvez déjà débiter la collecte de soutien-gorges pour la Fondation du cancer du sein du Québec. Formez des équipes et demandez votre formulaire d'inscription par courriel à cgignac@appa.qc.ca.



Marche à suivre pour accéder à votre dossier d'employé

Voici ce que vous devez faire :

Dans votre barre d'adresse, tapez l'adresse suivante :

<https://dossieremploye.csdm.qc.ca>

Inscrire votre code d'accès (ou adresse courriel) ainsi que votre mot de passe dans les champs appropriés.

Présentation de l'exécutif

Présentation de la VP du secteur des services de garde, Rachel Demers



Rachel Demers est technicienne en service de garde depuis 7 ans et a été éducatrice pendant 16 ans auparavant. Elle occupe le poste de vice-présidente du secteur des services de garde depuis juin 2015.

Son quotidien se résume à répondre aux membres par téléphone ou par courriels. Elle est la porte-parole des membres devant les représentants de l'employeur et souvent leur sauveteuse. Elle est en quelque sorte la maman de cette grande famille qu'est le service de garde en milieu scolaire. Rachel arrive toujours à trouver une solution afin de faire respecter les droits des membres de sa famille. Elle est également responsable du comité des statuts et règlements et elle siège sur le comité Éducation du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM). Bref, Rachel ne chôme pas lorsqu'il est question de justice afin d'améliorer votre quotidien.

Présentation de la VP du secteur général et de l'adaptation scolaire, Claudine Léveillé



Claudine Léveillé est technicienne en éducation spécialisée depuis plus de 20 ans et elle provient de l'école de l'Étincelle. Elle occupe le poste de vice-présidente du secteur général et de l'adaptation scolaire à l'APPA depuis le printemps 2019. Son quotidien est de, notamment, répondre aux membres du secteur de l'adaptation scolaire soit les techniciens-nes en éducation spécialisée, les techniciens-nes en écriture braille, les techniciens-nes interprètes et les préposés-ées aux élèves handicapés.

Elle est responsable du comité APPAIDE ainsi que du réseau rattaché à ce dernier. À la CSDM, elle siège tous les mois sur le comité consultatif des services éducatifs aux élèves HDAA (CCSEHDAA). Claudine a à cœur le bien-être des membres qu'elle représente afin qu'ils travaillent dans un milieu sain et sécuritaire. Elle est également une formatrice du cours ITCA (intervention thérapeutique lors de conduite agressive). Pour en savoir plus, venez la rencontrer afin de piquer une jasette avec elle lors des assemblées générales.

Des congés... pour qui ?

Savez-vous pourquoi la CSDM refuse presque toutes les demandes de congés sans solde ou de préretraite ?

Nous non plus !

Pour quelles raisons les gestionnaires de la CSDM préfèrent-ils refuser d'accorder des congés tout en sachant qu'ils perdront les employés d'expérience plutôt que d'accepter leurs demandes ? Et l'on ne parle pas d'un renouvellement de congé par des gens qui pourraient ambitionner sur le système : on parle ici d'une première demande !

C'est un non-sens de se savoir en pénuries tout en ne courant pas la chance de garder un lien d'emploi avec l'employé !

Jours chômés et payés ?

Article 5-2.00 Jours chômés et payés

Article 5-2.01

Les personnes salariées bénéficient de 13 jours chômés et payés garantis, sans perte de traitement, au cours de chaque année financière.

La personne salariée occupant un poste à temps partiel bénéficie de ces jours chômés et payés au prorata de sa semaine régulière de travail par rapport à la durée de la semaine régulière de travail. La commission et le syndicat conviennent des modalités d'application du présent alinéa.

Article 5-2.02

Ces jours sont ceux énumérés ci-après. Toutefois, avant le 1^{er} juillet de chaque année, après entente avec le syndicat ou l'ensemble des syndicats concernés (personnel de soutien), la répartition de ces jours chômés et payés peut être modifiée :

1 ^{er} janvier	1 ^{er} lundi de septembre
2 janvier	2 ^e lundi d'octobre
Vendredi saint	24 décembre
Lundi de Pâques	25 décembre
Le lundi qui précède le 25 mai	26 décembre
24 juin	31 décembre
1 ^{er} juillet	

Le comité APPAIDE et le réseau APPAIDE ont été créés respectivement en 2012 et 2013, afin de promouvoir l'entraide par les pairs dans les différents milieux de travail de la commission scolaire. L'entraide, c'est la solidarité humaine au quotidien, en plus d'être une forme de reconnaissance et de soutien que nous pouvons offrir à ceux et celles qui en éprouvent le besoin. C'est un bon moyen de prévention !

Le comité s'est réuni pour la première fois de l'année scolaire 2019-2020, le 29 novembre dernier afin d'établir un plan de travail pour le reste de l'année scolaire et ainsi déterminer quelques activités à venir notamment lors de la journée nationale de l'entraide en février prochain et autres événements de l'année.



EDITO

Le point sur le projet de loi no 40

On démystifie le Projet de loi 40 (PL40)

OK, on en parle beaucoup, mais jamais en profondeur. On nous dit que les commissions scolaires changeront pour devenir des centres de service et que les postes des commissaires seront abolis. Mais nous n'en savons pas vraiment plus. **Je démystifie pour vous...**

ARGENT. Le ministre Roberge dit qu'il veut abolir les commissaires pour faire des économies SAUF QUE ce même ministre Roberge prévoit donner des allocations de présence aux parents (bénévoles mon œil!) qui feraient partie du conseil d'administration. Il prévoit aussi des remboursements de frais raisonnables engagés par les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions. Des économies ? Vraiment ?

TERRITOIRE. Savez-vous que le ministre Roberge prévoit abolir tous les territoires ? Les parents pourraient décider d'envoyer leurs enfants dans l'école de leur choix, peu importe le quartier, voire même la ville. Si vous avez un enfant dans une école, il n'est pas certain que le petit frère ou la petite sœur sera admis à la même école, car ce serait possiblement la fin des pratiques de fratrie.

Cette façon de faire augmentera le fossé existant entre les riches et les pauvres en créant de fausses écoles privées. Fini la classe moyenne ! Les écoles pourront ainsi, à leur guise, facturer un montant aux parents pour toute concentration scolaire choisie.

Comment se passeront les inscriptions ? Est-ce que les parents devront dormir dehors trois jours d'avance pour être certains que leur enfant soit scolarisé dans une « bonne » école ?

TRANSPORT SCOLAIRE. Aucun surplus budgétaire supplémentaire n'est prévu pour les autobus additionnels qui seront requis.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT. Que vous soyez dans une école de 200 élèves, versus une école de 1800 élèves, le nombre de personnes nommées sur le CÉ demeure le même.

FUSION. Il a été mentionné par le ministre Roberge que des fusions seraient réalisées dans un avenir rapproché. Des fusions entre les anciennes commissions scolaires ? Des fusions entre leurs différents services (paie, dotation,

santé, etc.) ? N'oublions pas que s'il n'y a plus de territoires, allons-nous pouvoir travailler un peu partout dans la région métropolitaine sans perte d'ancienneté. Rappelons-nous qu'actuellement, nous ne pouvons changer de commission scolaire sans perte d'ancienneté...

ABOLITION. Il est confirmé que tous les postes d'animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire seront abolis.

Le pire là-dedans, c'est que nous sommes tous convaincus que le ministre Roberge mettra un bâillon lors de l'adoption de cette loi, ce qui aura pour effet de tous nous priver de notre droit d'expression.

Remarquez en terminant que les abréviations resteraient les mêmes : CSDM pour commission scolaire ou centre de service de Montréal.

Des rencontres qui ne servent à rien...

Avez-vous déjà entendu la maxime parler dans le vide ?

Ça veut tout simplement dire parler sans être écouté !

Ils sont bons quand même ! Ils ont passé des heures et des heures à entendre les employés se plaindre tout en leur faisant croire qu'ils les écoutaient. Toutes ces rencontres d'information... pour rien.

Il est fatigant de se savoir manipuler.

En effet, la majorité des employés déplorent le coût du futur stationnement lors du déménagement des bureaux et services de la CSDM. Cela coûtera 60 \$ par mois à chaque employé travaillant au centre administratif. 720 \$ par année. Pourquoi ? Sachant en plus qu'il n'y a aucune façon de trouver une place dans la rue. À croire que les dirigeants ont ignoré l'avis des employés.

60 \$ par mois équivaut à un manque à gagner de 40 cents de l'heure, reculant ainsi notre salaire d'environ 5 ans !

En plus, il y a le « bénéfice imposable » de 40 \$ par mois, 480 \$ par année de plus à déclarer sur nos impôts comme « revenus imposables ».

Nous payons pour 50 ans de mauvaise gérance !



Télétravail au Centre administratif

Le comité FLEXIBILI-T pour le télétravail a déposé ses lignes directrices pour les employés du centre administratif qui peuvent demander de faire du télétravail, soit une journée par semaine pour l'instant. Plusieurs personnes y ont déjà adhéré. Ceux-ci ont débuté le processus depuis le mois d'août environ. Les personnes doivent signer l'entente de télétravail et la remettre à leur supérieur immédiat pour approbation. Pour ceux qui sont intéressés, lisez le document « lignes directrices en matière de télétravail pour les employés du Centre administratif de la CSDM sur CA en mouvement » sur Adagio. Une ère nouvelle est arrivée et, enfin, le télétravail arrive à la CSDM. Réjouissons-nous de ces changements tant attendus! Espérons que tous les employés de la CSDM puissent en bénéficier autant que les employés du CA, car il y a des employés dans les écoles qui pourraient également en faire. Je crois que l'accès seulement pour ceux du CA est un peu discriminatoire. Espérons qu'ils l'étendront à tous leurs employés. Le télétravail est une accommodation importante pour les employés et pourrait éviter beaucoup de problème de santé ou autre, alors je crois que c'est une option à considérer et ce comité doit avoir un nombre élevé de personnes intéressées. On verra bien ce qui se passera dans un avenir rapproché.



Comité LGBT – recrutement

Nous faisons appel à tous les militants de l'APPA (Gais, Lesbiennes, Trans, Bisexuels et Alliés) pour se joindre à nous au comité LGBT (2 places disponibles).

Nous avons besoin d'idées nouvelles afin de rendre ce comité encore plus dynamique.

Visite des lieux de travail

Pas moins de onze lieux de travail avaient confirmé notre présence pour les mois de novembre et décembre de cette année. En novembre, nous avons eu le privilège de faire la visite des cinq écoles suivantes :

L'école Irénée-Lussier, Le Plateau, St-Gabriel-Lalemant, St-Clément et Lucien-Pagé

Ces visites, nous ont permis d'échanger avec ceux et celles que nous représentons afin d'en connaître davantage sur eux, leur milieu de travail et ce qu'ils vivent au quotidien.

Elles permettent de vous faire connaître les personnes qui vous représentent.

En décembre, nous visiterons les écoles suivantes : Louise-Trichet, Édouard-Montpetit et Sans-Frontière.

Nous reprendrons nos visites en janvier 2020 et veuillez prendre note que ces rencontres sont effectuées les lundis et les jeudis. Attendez-vous à recevoir notre appel au retour du congé des Fêtes afin de vous solliciter. Nous croyons que ces rencontres sont essentielles et fondamentales à une vie syndicale saine

Le comité de la vie syndicale.

Périodes des fêtes



À l'aube d'une période festive pour plusieurs d'entre nous, des vacances pour certains chanceux vers des pays où la température est plus chaude, du temps en famille, seul ou entre amis, le temps de prendre le temps.

Ce qui compte, c'est de recharger nos batteries à notre façon, sans contraintes, que ce soit aller prendre une marche, aller jouer aux quilles, dessiner avec ou sans les enfants, faire un gros casse-tête en gang, faire du bénévolat. Allez-y avec votre imagination et vos moyens. Prenez soin de votre mental, de votre physique ou les deux.

Sortez de la routine, ça fait du bien !

Joyeux temps des fêtes à toutes et tous !



Évènement à venir

Lors de la dernière édition du journal, nous vous avons annoncé un événement spécial en remplacement du party des fêtes, nous vous avons informé de la préparation d'une soirée toute particulière, différente des années précédentes.

Eh bien nous y sommes ! Après plusieurs semaines de négociations et de discussions, votre comité de la vie syndicale est heureux de vous annoncer qu'au retour des vacances des fêtes, soit le jeudi 30 janvier 2020, vous aurez l'occasion d'assister au spectacle de l'humoriste Rachid Badouri, qui aura lieu à la Salle de spectacle de l'école Le Plateau.

Dans les jours à venir si ce n'est pas déjà fait, vous allez recevoir l'information nécessaire concernant la démarche à suivre pour acheter vos billets.

Premiers soins en service de garde



Prenez note qu'il y aura ajout de groupes de formation en premiers soins le 11 et 25 janvier 2020

Rappel important :

Il est obligatoire pour le personnel en service de garde de détenir une attestation valide de formation en premiers soins.

La CSDM assume désormais les coûts associés à cette formation pour le personnel temporaire en service de garde avec ou sans affectation.

Cette obligation vise les corps d'emploi suivants :

- Éducatrices et éducateurs en service de garde
- Techniciennes et techniciens en service de garde

Cette obligation ne concerne pas les surveillantes et surveillants de dîner, bien que la formation demeure pertinente et accessible pour eux.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette publication sur Adagio. Inscrivez-vous à ces formations dès maintenant sur <https://formation.csdm.qc.ca>

Source : Bureau de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'expérience avec l'employé Service de la gestion des personnes et du développement des compétences

Équipe de la Relève

Depuis février 2018, un comité des jeunes a été mis sur pied à l'APPA. Sur ce comité, nous y retrouvons présentement quatre membres :



Mme Thalia Jessica Cadet, préposée aux élèves handicapés à l'école de l'Étincelle (CSDM)

Mme Filomena Gravano, technicienne en éducation spécialisée à Michelangelo International School (EMSB)

Mme Catheryne Thiffault, éducatrice en service de garde à l'école Sans-Frontières (CSDM)

M. Séraphin Alliance, technicien en éducation spécialisée à l'école Irénée-Lussier et Annexes (CSDM).

Notre principale mission est d'informer les personnes nouvellement embauchées ainsi que les jeunes membres de l'APPA sur les enjeux du syndicalisme en plus de les renseigner à propos de notre équipe dynamique.

Restez branchés, car l'équipe organisera bientôt une soirée de style « 5 à 7 » qui nous donnera l'occasion de vous rencontrer et de répondre à vos questions.

De plus, nous sommes à la recherche des nouveaux membres qui souhaiteraient s'impliquer dans notre comité. Équipe de la Relève 2019-2020 .

Résultats des élections

Jeudi le 7 novembre 2019 avait lieu à l'école Le Plateau, l'assemblée générale d'élection du conseil syndical, du comité des statuts et règlements, du comité de surveillance ainsi qu'au comité sur la politique des heures supplémentaires et frais de remboursement lors des activités de soir ou de fin de semaine.

Cet exercice démocratique qui a lieu tous les trois ans est l'occasion pour les membres, d'élire celles et ceux qui auront le privilège de vous représenter en fonction de votre catégorie d'emploi aux différentes instances de la CSN.

Voici les résultats :

Secteur de l'administration générale :

Personnel para technique (1 poste) : Mme Elyse Favreault, opératrice en informatique classe principale au STI-Bureau de la direction

Personnel technique (1 poste) : Mme Julie Blanchette, technicienne en administration au Bureau de la dotation

Personnel administratif (1 poste) : M. Michèle D'Amico, agent de bureau classe I à l'école Lucien- Pagé

Personnel de secrétariat (1 poste) : Mme Marie-Josée Bourdon, secrétaire d'école à l'école St-Pierre-Apôtre.

Secteur des services aux élèves :

Personnel de l'adaptation scolaire (2 postes) : Mme Esther Duchesneau, technicienne en éducation spécialisée à l'école Louis-Joseph-Papineau. Mme Mélanie Dea, préposée aux élèves handicapés à l'école Irénée-Lussier annexe.

Personnel des services para-pédagogiques (1 poste) : M. Martin Renaud, surveillant d'élèves à l'école Joseph-François-Perrault

Personnel du chapitre 10 (1 poste) : Mme Lucie Audette, surveillante de dîner à l'école Saint-Marc.

Personnel des services de garde (3 postes) : Mme Monique Waszczuk, éducatrice en service de garde à l'école St-Marc. M. Jean de Grandpré, éducateur en service de garde à l'école La Vérendrye. M. Richard Ledoux, éducateur en service de garde à l'école Le Plateau.

Comité des statuts et règlements (3 postes) :

M. Philippe Gagné, éducateur en service de garde à l'école St-Marc. Mme Manon Vallières, éducatrice en service de garde à l'école St-Marc

Comité sur la politique des heures supplémentaires et des frais de remboursement lors d'activités de soir ou de fin de semaine (3 postes) :

Mme Denise Trudel, technicienne en organisation scolaire au Centre Sainte-Croix. Mme Évelyne Guitta, éducatrice en service de garde à l'école Westmount Park. Mme Chantal Beaubien, technicienne en loisirs à l'Académie De Roberval

L'APPA tient à remercier ceux et celles qui ont pris le temps de venir voter pour ces personnes qui auront la chance et le privilège de les représenter au mieux de leur capacité pour les trois prochaines années.

Rassemblement du secteur public-CSN

Les 29 et 30 octobre dernier avait lieu au Centre des congrès de Québec un grand rassemblement au cours duquel étaient conviées les quatre fédérations du secteur public de la CSN qui sont présentement à la fin de leurs conventions collectives.

Tour à tour, chacun des secteurs composant ces quatre fédérations (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) était invité à venir faire part des demandes syndicales sectorielles de la prochaine ronde de négociations du renouvellement des conventions collectives respectives.

Le comité de négociation de la table centrale (salaire, primes, retraite et droits parentaux) est à son tour venu faire un compte rendu des demandes de hausse de salaire ainsi que des autres demandes à incidences salariales.

Lors de ce rassemblement, nous avons pu également assister à différents panels où étaient invités des militants de syndicats (SAQ et de l'Hôtellerie) qui nous ont fait part de leurs expériences concernant le processus de négociation et de la mobilisation relatifs au renouvellement de leurs contrats de travail.

Avant la grande finale, chaque personne présente était invitée à participer à un atelier de création de slogans à écrire sur des pancartes, activité très intéressante où chacun devait faire preuve de créativité.

Cet atelier fut incontestablement très rassembleur et était le préambule à une grande marche dans le Vieux-Québec, marche au cours de laquelle les militants et militantes présents ont pu manifester leur mécontentement devant le bureau du ministre des Finances. Notre marche s'est ensuite déplacée vers les bureaux du Conseil du Trésor, là où nos représentants au comité de négociation ont procédé au dépôt de notre cahier de demandes en vue de la prochaine convention collective.



Comment survivre dans un environnement de plus en plus exigeant et de moins en moins humain ?

Chacun de nous doit travailler, c'est un besoin essentiel. Il est aussi important de pouvoir s'épanouir dans un emploi qui nous plaît et dans un environnement reconfortant et valorisant. Malheureusement, on voit de plus en plus de personnes souffrir de dépressions, de détresses psychologiques et d'autres maladies.

Les environnements de travail deviennent alors des lieux toxiques par de multiples causes : surcharge de travail, conflits avec des collègues, harcèlement, tâches quotidiennes mal définies, etc. Comment peut-on survivre et évoluer dans de tels environnements ? Cela devient compliqué et l'on cherche par tous les moyens à s'en sortir indemne et sans problèmes.

Souvent, c'est en changeant de poste et d'environnement qu'on peut réussir à récupérer un lieu de travail sain. Ou cela ne fait que déplacer le problème. Peu importe, il est important d'être à l'écoute de son corps en essayant de prendre plus de temps pour soi et faire ce que l'on aime pour pouvoir continuer et évoluer.

Tout un chacun, vous êtes des êtres différents qui avez une certaine valeur (même une valeur certaine !) et ne laissez personne vous dire le contraire. Malgré tous les changements qui s'annoncent au sein de notre organisation, il faut voir le côté positif dans l'évolution et tenter de suivre la vague sans trop d'embûches. Même s'il plane la lubie caquiste des abolitions des commissions scolaires, nous passerons au travers. Laissez l'APPA vous aider si vous vous sentez dépassés et si vous avez besoin de soutien pour pouvoir vous épanouir au sein de votre lieu de travail.

Le comité journal, vous souhaite de Joyeuses Fêtes !



ENSEMBLE!
Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

